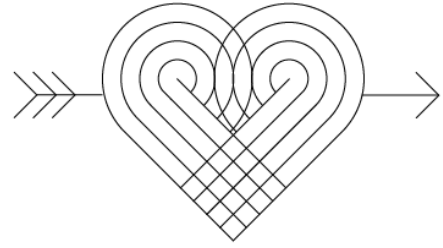




La Fabrique de Formation



Mettre en œuvre un projet d'action artistique et culturelle

Méthodologie, partenariats, outils de mise en œuvre

Comment mettre en œuvre une action artistique et culturelle adaptée au territoire et aux publics ciblés ?
Cette formation propose une méthodologie pour choisir le cadre institutionnel dans lequel s'inscrire et comprendre les objectifs et les contraintes des opérateurs pour des partenariats de terrain.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Positionner son projet sur un territoire selon des objectifs clairs
- Repérer les cadres d'intervention, les dispositifs et les sources de financements
- Distinguer les acteurs, interlocuteurs, relais et partenaires
- Utiliser une méthodologie et des outils de gestion de projet

3 jours (21h)
2^{ème} semestre 2024



CONDITIONS DE PARTICIPATION OU PRÉREQUIS

- Cette formation s'appuie sur les documents professionnels et projets des participants.
- Chacun des participants aura préalablement choisi et communiqué un projet ou une action existante sur lesquels il souhaite travailler.
- La formation implique un travail personnel durant la formation et l'intersession.

PRÉREQUIS TECHNIQUES

- Aucun.

CONTENUS

Connaître les cadres des Actions Artistiques et Culturelles (AAC)

- Identifier les éléments clés de la politique culturelle (nationale, territoriales, les cadres et dispositifs)
- Clarifier les spécificités de l'AAC versus l'EAC
- Distinguer les différentes formes d'actions et les publics

Diagnostiquer le projet

- Repérer les spécificités d'un territoire dans ses dimensions sociales, géographiques, démographiques, culturelles
- Identifier des interlocuteurs, relais, partenaires et publics potentiels
- Clarifier les enjeux de sa structure par rapport à la mise en œuvre de projets AAC

Préparer un plan d'action

- Définir les enjeux et motivations des partenaires
- Déterminer les interactions à tisser entre les structures/personnes partenaires
- Identifier les dispositifs et sources de financements mobilisables sur le territoire régional
- Comment intégrer une démarche d'éco-responsabilité dans un projet d'AAC

La méthodologie et les outils de gestion de projet d'AAC

- Déterminer les objectifs du projet croisés avec ceux des partenaires en termes de durée et nature de l'action
- Déterminer le rôle de chacun dans le projet (artistes, intervenants, relais, partenaires...)
- Organiser le budget
- Planifier les étapes de montage du projet et de la réalisation de l'action
- Déterminer et décrire des indicateurs de résultats attendus et des indicateurs de réalisation

. Les journées sont enrichies d'ateliers de travail collectif ou en sous-groupes.

. Mises en situation basées sur des cas concrets simulés ou concrets proposés par les participants.

POSITIONNEMENT / SUIVI DE L'EXECUTION

- Entretien téléphonique préalable.
- Questionnaire pédagogique de positionnement : besoins, attentes, acquis existants recueillis en amont de la formation.
- Feuilles de présences signées par les stagiaires et les formateurs par demi-journée.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Classe en groupe en présentiel.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Programme de formation créé en 2013, dernière mise à jour en décembre 2022.
- La formation est animée en français.
- Des méthodes pédagogiques actives et participatives qui alternent apports théoriques, exercices pratiques, études de cas individuelles ou en petits groupes, mises en situation. La formation laisse une large place aux échanges et aux partages d'expériences pour faciliter la mise en perspective avec la pratique professionnelle des participants.
- Cette formation privilégie les apports méthodologiques et la faisabilité du projet.
- Transmission d'une e-valise de ressources pédagogiques
- Alternance de théorie (50%) et de mise en application (50%).
- 1 formateur pour 6 à 10 stagiaires.
- La responsable de formation est disponible en amont, tout au long et après la formation pour suivre le déroulement administratif et pédagogique, collectif et individuel.

ÉVALUATION

- En cours de formation : évaluations formatives pendant les mises en situation débriefées, réalisation d'exercices pratiques, questions orales de compréhension, mises en application
- A l'issue de la formation : bilan à chaud et bilan à froid

VALIDATION

- Remise d'une attestation de fin de stage et/ou certificat de réalisation.



INFORMATIONS PRATIQUES

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à des professionnels du secteur de la culture, chargés de développer des projets d'actions artistiques et culturelles.

Responsable et chargé des relations avec les publics, de médiation ou d'action culturelle, responsable de service éducatif, chargé de programmation ou de développement, au sein de collectivité territoriale ou d'entreprise culturelle (compagnie, collectif artistique, structure de diffusion, festival ou lieu accueillant des spectacles).

EFFECTIFS

- 10 participants maximum par session.

HORAIRES ET DURÉE

- Classes en présentiel : 7 h/jr de 9h30 à 12h45 et de 14h15 à 17h45.
- Durée totale : 21 heures en présentiel.

ACCESSIBILITÉ

Nos locaux répondent aux normes ERP ainsi qu'aux normes d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap. L'équipe est à votre écoute pour étudier la faisabilité et l'adaptation nécessaire éventuelle :

fabriqueformation@arsud-regionsud.com

Référent handicap : Linda TALI (l.tali@arsud-regionsud.com) : 06 76 35 40 50)

CONTACT

Magali BLAIN, responsable du service Accompagnement, ressources numériques et formation

Anne MARSETTI, responsable pédagogique : a.marsetti@arsud-regionsud.com - 06 10 07 60 90

Linda TALI, responsable conseil et parcours de formation : l.tali@arsud-regionsud.com - 06 76 35 40 50

Marie-Hélène DOSTES, gestionnaire administrative : mh.dostes@arsud-regionsud.com - 06 17 72 87 27

LIEU DE FORMATION

Bouc-Bel-Air (13100)